Docusign Envelope ID: ADB831BA-419E-8466-806C-22D51CE596B7

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS VERDANNET
Société par actions simplifiée au capital de 5.498.040 Euros
Siège social : 28 avenue du Parmelan
74000 Annecy

796 480 283 RCS ANNECY

(La « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2026

[…]

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société BBM ET ASSOCIES**,** arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et conformément aux dispositions du Décret n°2019-514 du 24 mai 2019 fixant les seuils de désignation des commissaires aux comptes, décide de ne pas renouveler son mandat, et de nommer en remplacement, à compter de ce jour, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 :

- La société **Endrix Lyo**, dont le siège social est sis 18 avenue Félix Faure - 69007 Lyon, représentée par Monsieur Adrien REGIS,

La société Endrix Lyo a d'ores et déjà accepté ces fonctions pour le cas où l'Assemblée Générale déciderait de la nommer à ces fonctions et a déclaré remplir les conditions prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président